

1ère réunion technique de l'instance de concertation au développement durable et à l'éducation à l'environnement en Normandie

Lundi 19 juin 2017 à Rouen

Synthèse

1/ INFO - La dynamique collective à l'étude

Par Sophie RAOUS, Coordinatrice de l'IRD2- Institut régional du Développement Durable

L'IRD2 favorise les passerelles et la collaboration entre décideurs locaux (élus de collectivités, bénévoles et responsables associatifs, responsables d'entreprises) et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les questions des transitions en lien avec le développement durable.

Depuis plusieurs mois ses membres travaillent sur les mécanismes de la coopération, et dans ce cadre proposent d'accompagner la dynamique enclenchée par les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Des chercheurs et étudiants viendront donc observer notre dynamique de travail, et y apporteront un éclairage distancié. Nous bénéficierons ainsi de leur regard critique afin d'aller plus loin dans notre démarche et en favoriser sa réussite et pérennité.

Les chercheurs (plutôt des UFR de Sciences Humaines) sont en cours de recrutement, via un appel à volontariat.

2/ Retour sur le 4 avril

Le 4 avril à Caen s'est tenue la réunion de préfiguration de cet espace de concertation en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Lors de cette rencontre les 34 structures présentes ont adhéré aux éléments suivants :

- L'importance d'un espace de dialogue en faveur d'une EEDD normande concertée et cohérente > intérêt de la complémentarité des acteurs
- Des objectifs précis :
 - échanger et d'anticiper sur les dispositifs et politiques publiques
 - échanger et partager des projets à venir des structures opératrices
 - co-construire une stratégie régionale et un Plan Régional d'Actions EEDD
- Un fonctionnement léger : pas de création de structure, pas de logique de cotisation des membres.
- Une co-animation Région / GRAINE
- Une double organisation stratégique et technique > 2 instances complémentaires avec un Comité de Pilotage (Copil) et un Comité Technique (Cotech)
- Une dynamique inclusive de toutes les sphères concernées par l'EEDD : associations et collectifs ; collectivités ; services de l'État ; entreprises et acteurs économiques.
- Des membres choisis pour :
 - leur envergure régionale ou départementale (ou compétences assimilées)
 - leur représentativité d'un groupe d'acteurs ou d'un territoire
 - leur rôle de sensibilisation ou d'accompagnement des démarches de développement durable

Enfin il a été rappelé qu'un espace de concertation n'est pas un lieu de labellisation ou de financement, ni un espace qui fait à la place des acteurs du territoire (notamment à la place des réseaux d'acteurs existants).

Échanges

L'opportunité de l'élaboration d'une charte a été discutée.

Elle permettrait pour certains d'assurer une légitimité aux travaux menés, d'engager les membres à participer aux travaux ou de valoriser ce qui se fait, alors que pour d'autres, sa rédaction risque d'apporter de la lourdeur et de nuire à la motivation des partenaires engagés.

Décision : il a été proposé de poursuivre le travail de manière informelle jusqu'au prochain comité de pilotage où sera posée la question de la création d'une charte. Un premier travail pourra parallèlement se faire pour rassembler et synthétiser les chartes du CREED (ex. Haute-Normandie) et de l'ERC (ex. Basse-Normandie). La charte pourra se construire au fur et à mesure des travaux et des réunions (notamment parce que l'on définira au fur et à mesure nos objectifs, notre fonctionnement, nos valeurs).

L'ouverture à des structures locales a été discutée.

Pour ne pas fermer l'accès à des structures qui ont intérêt pour participer. Il est décidé que c'est aux têtes de réseau de représenter les structures locales (et de travailler avec leurs membres entre les réunions pour être leur porte-parole), mais que nous n'empêcherons pas une participation d'une structure motivée intéressée pour participer aux travaux, cependant, aucune communication particulière ne sera mise en œuvre pour les inviter. Ce point est à faire arbitrer par le COPIL.

Le GRAPE propose d'approfondir le travail sur les attentes de chacun des participants.

Normandie Equitable questionne la possibilité de relier ce travail avec celui du Comité Régional Économie Circulaire (CREC) animé par l'ADEME et la Région, ou le travail sur la monnaie normande animé par la Région qui regroupent pour partie les mêmes acteurs, notamment ceux qui relèvent du volet économique du développement durable.

3/ Les ateliers

3-1. Concertation en EEDD : de quoi parle-t-on ?

Cet atelier visait à trouver un titre ou une définition de cet espace de concertation permettant aux acteurs de l'EEDD de se sentir concernés et d'y participer.

Plusieurs propositions ont été faites par le groupe et l'échange a permis d'en isoler une favorisant le consensus :

Espace normand de coopération pour accompagner la transition écologique, économique et citoyenne

Cet intitulé sera proposé, avec les autres éléments de cadrage, au Comité de Pilotage pour validation finale.

Voir en annexe 2 les autres propositions et la teneur des questionnements.

3-2. Co-construction d'une stratégie régionale de l'EEDD : quelle méthodologie ?

Après une présentation et la validation par le groupe de l'adoption d'une méthode-projet, cet atelier a commencé par le travail sur un état des lieux de l'EEDD en Normandie, point de départ du diagnostic du projet sous deux formes :

- la définition des items d'un questionnaire permettant de disposer d'une base de données des acteurs normands de l'EEDD (dans un premier temps les membres de l'instance)
> objectif final de réaliser une cartographie de ces acteurs (qui fait quoi et où ?)
- la définition des atouts et faiblesses de l'EEDD normande
> via une réflexion de type AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) permettant, lors d'un prochain échange, de se concentrer sur les enjeux et objectifs de l'EEDD normande

Ces réflexions sont une amorce qui devra être poursuivie au cours de prochains échanges.

Voir en annexe 3 la liste des items du questionnaire de recensement des acteurs EEDD, ainsi que les contenus de la grille AFOM.

4/ Les prochains rendez-vous

- Juin 2017 – Animateurs > envoi de la synthèse de la réunion
- Dernier trimestre 2017 : Cotech
> approfondissement de l'état des lieux
Sondage pour caler la date sur <https://framadate.org/X81G1AHtKDha48Ma>
- Janvier – Février 2018 : Comité de Pilotage
> mise en validation des travaux du Cotech, définition d'orientations stratégiques pour l'année

Annexe 1 – Liste des acteurs présents *(et invités)*

<p>Associations & Collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - URCPIE - GRAINE Normandie - ARE Normandie - Le Marchepied - FNE Normandie - CARDERE - IRD2 - CIRSES - GRAPE <p><i>(Agrobio, Réseau normand des Clubs CPN, Relais d'Sciences, Collectif Éduquer à la Nature, ARDES, ADRESS, CTCR, ERREFOM, CREPAN-FNE Normandie, Petits Débrouillards Grand Ouest, Ligue de l'enseignement de Normandie, ARPE, CRAJEP)</i></p>	<p>Collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional Normandie - Conseil Départemental de la Manche <p><i>(Conseils départementaux du Calvados, de l'Eure, de l'Orne et de Seine Maritime, Métropole Rouen-Normandie, CODAH, CU Caen la Mer, PNRégionaux Normandie Maine, des Boucles de la Seine, du Cotentin et du Bessin, et du Perche)</i></p>
<p>Entreprises & Acteurs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRESS Normandie - Normandie Équitable <p><i>(AQM, ANEA, GRANDDE, Groupe La Poste délégation Normandie)</i></p>	<p>Services de l'État & établissements publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - DREAL Normandie - Rectorat de l'Académie de Caen - Rectorat de l'Académie de Rouen - Agence de l'Eau Seine-Normandie - CNFPT - Délégation de Normandie - DRAAF Normandie, Réseau développement durable des lycées agricoles normands - Université de Rouen Normandie <p><i>(Ademe Normandie, DRDJS Normandie, ARS Normandie, Université de Caen Normandie, CNFPT Délégation de Normandie)</i></p>

Annexe 2 – Réflexions de l'atelier 1

Après des réflexions individuelles puis en petits groupes, le groupe a abouti à 8 propositions :

- Favoriser un développement social, économique et environnemental durable
- Réseau d'échanges et de coopération pour un engagement citoyen en faveur de la transition écologique
- Espace de construction / de coopération de la transition écologique et citoyenne
- Espace de coopération / construction pour accompagner (durablement) les transitions, changements sociétaux/aux
- Lieu d'échanges et de réflexion favorisant une action collective et engagée pour éveiller /accompagner l'éco-citoyenneté
- Éduquer et accompagner l'engagement des personnes et structures vers un développement durable/ soutenable
- Espace de coopération et de construction pour accompagner la transition écologique et citoyenne
- Espace d'échanges et de coopération pour accompagner la transition écologique et favoriser l'engagement citoyen

Un premier échange entre les participants a permis d'en isoler quelques unes, qui ont été remaniées par le groupe, identifiant quelques problématiques :

- quelle différence entre espace et réseau ?
- La construction est-elle sous-entendue dans le terme coopération ou doit-elle être mise en avant ?
- Accompagne-t-on à la transition ou au changement ?
- Comment faire se sentir concerné le public entreprise ?

A l'issue de ces réflexions le groupe s'est arrêté sur 2 phrases qu'il a priorisées selon leur degré d'adéquation avec les objectifs de l'espace de concertation :

1. Espace normand de coopération (et de construction) pour accompagner la transition écologique, économique et citoyenne
2. Espace normand d'échanges et de coopération pour accompagner l'engagement citoyen vers la transition écologique (ou : les changements sociétaux)

Annexe 3 – Réflexions de l'atelier 2

Les items du questionnaire de recensement des acteurs de l'EEDD membres de l'espace de coopération

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'acteur • Description • Logo | <ul style="list-style-type: none"> • email • téléphone • Coordonnées postale |
| <ul style="list-style-type: none"> • Personne référente • Site Internet/réseaux sociaux • Statut • Nombre d'adhérents/d'habitants/de salariés ? • Adhérents : personnes morales ou physiques ? (morales, physiques, ou les deux) | <ul style="list-style-type: none"> • Affiliation à un réseau/une fédération • Publics cibles • Thématiques abordées • Territoires d'intervention • Types d'actions • Structure menant totalement ou partiellement des actions d'EDD ? |

La grille AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité d'associations d'acteurs, de réseaux (d'actions, de thèmes, de compétences, de mode de travail etc...) (ESS, économie circulaire, écomobilité, entreprises, EEDD...) = richesse/travail transversal possible • Des acteurs de l'EEDD existants depuis longtemps, dont les actions s'inscrivent dans le temps. • Des retours d'expériences, un historique sur lequel s'appuyer • Motivations des acteurs : volonté d'agir ensemble. Volonté d'un plan d'action co construit • Un pilotage régional affirmé. Régionalité des actions • Une dynamique pérenne dans les établissements scolaires (Inscription dans les programmes/projets d'école et établissement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rester bloqué sur d'anciens fonctionnements • Problème de financements (faiblesse et menaces à la fois) • Difficulté de renouvellement des bénévoles > Manque d'innovation – de nouveauté, de jeunesse • Peu de prise en compte de l'EEDD par les collectivités locales • Multiplicité des acteurs (manque de communication interne ou divergences d'objectifs ou contrainte d'un échelon régional) • Méfiances et manque de confiance entre les structures • Difficulté à faire travailler les structures ensemble > manque de culture de la coopération (enjeu prioritaire) • Fragilité des associations – baisse des financements, plus grande sélectivité des projets – diminution des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre une stratégie régionale.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'instances/structures/lieux sociaux irrigués par l'EEDD et à la fois à investir. • Travail en réseau permet d'être complémentaire et solidaire au service de 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens et temps accordés faibles : l'EEDD n'est pas fondamentale, passe après le reste. • Manque de reconnaissance de l'EEDD comme un enjeu / peu de volontés politiques • Effet COP21 (événementiel non pérenne)

l'intérêt général

- La meilleure éducation c'est l'action (lier les actions de sensibilisation de l'échelle macro à l'action locale à l'échelle micro)
- Structuration en grandes régions permet davantage de synergie entre de nombreuses structures
- Reconnaissance sociétale de la nécessité de l'EEDD
- Le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)
- Impulsion d'une politique régionale au travers du SRADDET et son soutien (vs Rhône Alpes) Opportunité de la fusion des régions
- Feuille de route du nouveau gouvernement > lignes directrices positives ?
- Prise en compte au niveau national de la prévention en santé-environnement
- Dispersion des compétences à cause de la réforme territoriale > déséquilibre entre les territoires possible
- Une vraie problématique pour les questions de protection de l'environnement (>> étouffement des revendications de protection en finançant la sensibilisation ou en ne la finançant plus > risque d'instrumentalisation)
- Structures en concurrence / querelles de leadership / esprit de compétition renforcé par les baisse de moyens et les appels à projets
- Risque de mauvaise compréhension par les collectivités du sens donné au futur plan d'actions si manque d'appropriation